

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 octobre 2016

– Point 7 de l'ordre du jour –

Délibération 2016-11

Relative à la nomination des membres au sein du comité d'éthique et de déontologie

- Vu les missions de Santé publique France précisées aux articles L.1413-1 et suivants du code de la santé publique ainsi que les articles R.1413-1 et suivants du code de la santé publique relatifs à Santé publique France ;
- Vu le rapport de présentation de la procédure d'appel à candidats et de sélection réalisées ;
- Vu la proposition du directeur général de nomination conformément à l'article R.1413-19

Le Conseil d'Administration de Santé publique France,

Article 1 Valide la liste suivante :

- ❖ Jean Bouyer, Epidémiologiste, Directeur de recherche (INSERM)
- ❖ Martine Bungener, Economiste, Directeur de recherche émérite CNRS, CERMES Centre de recherche médecine, science, santé et société (CNRS, INSERM, EHESS)
- ❖ Frédérique Claudot, Maître de conférences des Universités – Praticien hospitalier en santé publique (Université de Nancy)
- ❖ France Filiatrault, psychosociologue des communications, coordinatrice du Comité d'éthique de santé publique du Québec (INSPQ)
- ❖ Alain Gillette, Conseiller maître honoraire (Cour des comptes)
- ❖ Michelle Hadchouel, Directeur de recherche émérite, chargée de mission Délégation intégrité scientifique (INSERM)
- ❖ Olivier Hamel, Docteur en chirurgie dentaire, Maître de conférences des Universités (Université de Toulouse)

Article 2 Le Président du Conseil d'Administration procède à leur nomination individuelle, et pour quatre ans, par décision.

Article 3 Le Directeur général de Santé publique France est responsable de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Maurice, le 19 octobre 2016

Délibération rendue exécutoire
le : 7 novembre 2016

Signé

Lionel COLLET
Président du Conseil d'Administration